



**PROCES-VERBAL DE LA REUNION extraordinaire
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 19 Février 2024 – 18h00**

Convoqué le 02 février 2024, le Conseil Municipal de la commune d'Eyrein s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, le jeudi 19 février 2024 à 18h00, sous la présidence de Monsieur le Maire, Jean-François SALLES.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 13

Nombre de conseillers municipaux présents : 11

Présent(e)s : SALLES Jean-François, MORENA Jean-Philippe, LE MIGNON Marie-Pierre, AGNOUX Marie-Thérèse, GARCIA Sébastien, HERMABESSIERE Patrick, MAZEAU Mireille, NOILHAC Patricia, RIVIERE Patrice, SABEAU Fabrice, SAINNEVILLE Jean-Marie

Excusé(e)s : GRANCHER Isabelle

Absent(e)s : CAUDIE Christelle

Secrétaire de séance : Mme AGNOUX Marie-Thérèse

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte.

A l'ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal du 18 décembre 2023
2. Désignation du secrétaire de séance
3. Création du jardin des souvenirs
4. Création de toilettes publiques
5. Tarif des cartes de pêche
6. Etablir la liste des travaux à réaliser sur le budget 2024
7. Compte rendu de la réunion avec la FDEE concernant l'éclairage public
8. Achat de terrains de Madame BANU
9. P.L.U : modifications éventuelles
10. Questions diverses

1. Approbation du procès-verbal du 18 décembre 2023

Le PV est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2. Election du secrétaire de séance :

Mme AGNOUX Marie-Thérèse se propose.

3. Création du jardin des souvenirs

Monsieur le Maire donne parole à Madame LE MIGNON qui résume le compte rendu de la réunion de la commission travaux (détails des devis, des travaux, des subventions). Il est retenu à 10 voix POUR et 1 voix CONTRE (Mr RIVIERE), le devis de l'entreprise de Pompes Funèbres GAILLARD d'un montant de 2 090,00€. La pose sera effectuée par les agents.

4. Création de toilettes publiques

Monsieur le Maire rappelle le projet, déjà évoqué aux précédentes réunions. Madame LE MIGNON détaille les demandes de subventions possibles. Après plusieurs demandes de devis, le Conseil Municipal, à l'unanimité, retient le devis de l'entreprise PIRONTE pour un montant de 4590,77€ TTC.

5. Tarif des cartes de pêche

Monsieur le Maire confirme l'ouverture de la pêche à l'Etang de la Chèze le 2^{ème} samedi de mars jusqu'au 3^{ème} dimanche de septembre. Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur GARCIA qui explique que suite à une réunion de la commission de l'Etang de la Chèze, il est demandé d'augmenter le tarif des tickets « journée adulte » d'1 € soit le ticket à 7 € et « week-end » de 2 € soit le ticket à 12 € car au vu de l'augmentation des charges, la commune est déficitaire cette année de presque 400€. Monsieur SABEAU signale que la différence est dû au fait que la commune n'organise plus de concours (organisé par l'association « eyrein nature et loisirs »). Il remarque également qu'en 2023, seulement 3 cartes « week-end » ont été vendues donc le bénéfice sera minime. Monsieur SAINNEVILLE remarque qu'à l'Etang de Prévot, les cartes de pêche sont moins onéreuses.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide :

- POUR : 6 (Mesdames LE MIGNON, AGNOUX, MAZEAU et Messieurs SALLES, MORENA, GARCIA)
 - CONTRE : 3 (Messieurs SABEAU, HERMABESSIERE, RIVIERE)
 - ABSTENTIONS : 2 (Mr SAINNEVILLE et Mme NOILHAC)
- ❖ *Suite à la confirmation de la préfecture, une délibération ainsi qu'un arrêté municipal sont pris pour l'ouverture de la saison de pêche.*

6. Etablir la liste des travaux à réaliser sur le budget 2024

Monsieur le Maire cite la liste établie à savoir, les travaux sur les chemins ruraux, les objets patrimoniaux. Monsieur SAINNEVILLE signale que les pistes sont trop goudronnées. Madame LE MIGNON expose les subventions possibles pour les travaux à l'église. Lors d'une précédente réunion, il a été proposé que la réhabilitation ces travaux devait être effectuée par tranche :

- 1^{ère} tranche en 2024 : désinfection Tabernacle d'un montant de 3 838,80 €
- 2^{ème} tranche en 2025 : Fonts Baptismaux d'un montant de 3 039,90 €
- 3^{ème} tranche en 2026 : Statut St Pierre d'un montant de 7 081,24 € et le Christ en Croix d'un montant de 5 154,60 €.

Monsieur le Maire expose la possibilité de réduire les travaux des chemins ruraux pour les attribuer à l'église. Monsieur SABEAU propose de voir le financement avec la CDL.

7. Compte rendu de la réunion avec la FDEE concernant l'éclairage public

Monsieur le Maire donne compte-rendu de la réunion avec la FDEE concernant le changement d'ampoules. Le coût pour la commune serait de 12 301€. L'échéance commencerai en 2025 pour une durée de 5 à 7 ans. Monsieur SABEAU demande sur combien d'années la commune va rentabiliser et demande le budget sur l'année pour l'éclairage public. Monsieur RIVIERE signale un souci d'éclairage à La Rebeyrotte. Monsieur SAINNEVILLE commente que l'éclairage est allumé

longtemps (23h-6h). Monsieur le Maire pense que le temps d'éclairage peut être réduit (éteindre plus tôt le soir).

8. Achat de terrains à Madame BANU

Monsieur le Maire exprime le souhait de Madame BANU de faire donation, à la commune, de terrains dans le bourg. Elle souhaiterait qu'une rue ou une avenue porte le nom de son père : Monsieur Emile BORIE. Madame NOILHAC demande si ce n'est pas du « marais » et si c'est constructible. Monsieur MORENA répond que tout n'est pas constructible. Monsieur le Maire propose de voir lors de la révision du P.L.U. les possibilités.

9. P.L.U : modifications éventuelles

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Monsieur LEFEBVRE Michel concernant le souhait de vendre des terrains qu'il souhaiterait passer en constructible pour valoriser la vente. Madame LE MIGNON signale qu'il faut environ 3 ans pour une modification du P.L.U. Monsieur le Maire dit qu'un rendez-vous est fixé le 28/02/2024 pour discuter du P.L.U. Une convocation sera envoyée à la commission travaux.

10. Questions diverses

- Monsieur le Maire informe l'assemblée du souhait de Mme GENEIX Fabienne d'ouvrir une autre MAM sur la commune.
- Madame AGNOUX informe le Conseil Municipal d'une demande de devis pour un rideau anti-feu à l'école.
- Madame NOILHAC signale que les joints du columbarium sont à refaire. Monsieur le Maire répond que c'est prévu.
- Madame LE MIGNON demande la participation aux autres communes du RPI, des frais de l'ATSEM, comme il est convenu dans la convention.
- Monsieur le Maire avertit que la classe menacée de fermeture pour la rentrée est sauvée pour cette année. Monsieur SAINNEVILLE propose d'agir maintenant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h50.

Le secrétaire de séance
Marie-Thérèse AGNOUX

Monsieur le Maire
Jean-François SALLES



